

ANNEXE I
(article 7)

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE PAR CATÉGORIE D'IMMEUBLE

Exercice financier 2026			
Secteurs	Taux pour la catégorie résiduelle (taux de base)	Taux pour la catégorie des immeubles non résidentiels	Taux pour la catégorie des terrains vagues desservis
Tous les secteurs	0,7464	3,0642	2,9856

* Les immeubles de six logements ou plus font partie d'une sous-catégorie de la catégorie résiduelle.
Le taux pour cette sous-catégorie est de 0,7697